

24 janvier 2012

12.107
Ad 11.047**Postulat Théo Bregnard****Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle**

Le rapport du Conseil d'Etat 11.047 "Plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle" évoque la nécessité d'améliorer *"les conditions cadres de l'apprentissage dual (vacances notamment) [...] afin de réduire l'écart avec les filières de formation en école à plein temps"*. On trouve également à de nombreuses reprises l'idée de revaloriser l'image du CFC...

Si certains objectifs sont évoqués, le rapport reste relativement vague sur les délais et les mesures concrètes qui pourraient être entreprises afin de réduire l'écart entre les filières académiques et professionnelles. A plusieurs reprises il est dit que: *"Les délais et ressources sont donnés à titre purement indicatif" (pp. 12 et 15 dudit rapport)*. Dès lors, le Conseil d'Etat est prié d'étudier dans quelle mesure les aspects suivants pourraient être développés:

- 7 semaines de vacances scolaires,
- période de congé pour les apprentis durant les examens,
- heures consacrées aux devoirs et à l'apprentissage durant la semaine,
- voyage d'études compris dans le temps scolaire,
- définition d'un salaire minimum d'apprentissage par branche.

Cosignataires: G. Hirschy, M.-F. Monnier Douard, D. de la Reussille, L. Debrot, F. Jeandroz, D. Angst, C. Dupraz et D. Ziegler.